

1
Séance Du samedi 19 Décembre 1914.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 1 heure.

Sont présents : M. M. Aimond, Barbier,
Amiel, Alexandre Bérard, Chastenot, —
Chantemps, Derme, Ferdinand Dreyfus,
Doumer, Gervais, Guillier, Lucien Hubert,
Lindthal, Michel, Millin-Lacroix, —
Mongeot, Penouvier, Albert Gérard,
Loutch, Couron, De Selves.

M. le Président fait savoir à la commission
que le Gouvernement a décidé que le budget
de l'Algérie serait voté dans la session qui
va s'ouvrir. Il propose d'en confier le rapport
à M. Chastenot.

Cette proposition est adoptée.

M. le rapporteur général informe à son
tour la commission qu'il a reçu, ce matin,
un dossier sur le budget du ministère de
la guerre qui doit rester secret et confidentiel.

M. Millerand, ministre de la guerre,
est introduit et prend place au bureau.

M. le Président le remercie d'avoir

2
 bien voulu déférer au désir de la commission
 et lui fait connaître que cette dernière voudrait
 avoir simplement quelques explications sur
 le matériel militaire en temps de guerre
 et sur l'organisation du service de santé.

M. Rollés - Lacroix le met au courant
 de la situation en ce qui concerne ces deux
 questions.

M. le ministre répond qu'il comprend
 les préoccupations de la commission au sujet
 de ces deux questions. Aussi s'est-il fait
 accompagner de M. le Directeur du contrôle
 et de M. le Directeur du service de santé
 qui sont prêts à lui fournir à cet égard toutes
 les explications qui leur seront demandées.
 Il donne ensuite quelques renseignements
 secrets sur la situation militaire actuelle
 et s'explique sur le laconisme des communiqués
 transmis au public par la voie de la presse.

M. Fenouillet adresse à M. le
Directeur du service de santé quelques questions,
 notamment sur le système du couchage des
 hommes et particulièrement des blessés.

D'autres questions sur le même sujet
 lui sont demandées par M. M. Henry Michel,
Albert Gérard, Chantemps et Fenouillet.

M. Coussaint, Directeur Du service De santé, fait un exposé général De la situation et répond successivement aux questions qui viennent De lui être adressées.

M. le Président remercie De leurs explications M. le ministre De la guerre et le Directeur Du service De santé, qui se retirent.

La séance, suspendue à 4 heures $\frac{1}{2}$, est reprise à 5 heures moins $\frac{1}{4}$.

M. Ribot, ministre Des finances, est introduit et prend place au bureau, accompagné De M. Privat-Deschanel, secrétaire général.

M. le Président, après avoir remercié M. le ministre D'avoir bien voulu répondre au désir De la commission, lui fait connaître qu'en présence Du projet qui lui a été transmis et qu'elle considère comme un simple projet plutôt que ^{comme} un projet De douzièmes provisoires, elle n'a pas jugé utile, - surtout en présence Du peu De temps dont elle dispose - D'examiner ce budget chapitre par chapitre. En second lieu, elle s'est Demandé s'il y avait un intérêt quelconque à distinguer les crédits ordinaires Du budget De la guerre De ceux qui sont aujourd'hui le fait même De la guerre et a pensé que ce qui importait en ce moment, était De faire simplement connaître au pays l'effort

Financier qu'on lui demande.

M. le Ministre répond qu'en ne répartissant pas les crédits demandés par chapitres, il a cru devoir, dans les circonstances actuelles, déroger à la règle ordinaire, mais sans que cette façon de procéder puisse créer un précédent pour l'avenir.

M. Privat-Delchancel donne ensuite des explications sur la façon dont le travail a été fait et démontre, pour qu'on ne puisse pas accuser l'Administration d'arbitraire, qu'elle a calculé les crédits nécessaires actuellement par la guerre en les ajoutant aux crédits normaux.

Sur la demande de M. le Président, M. le Ministre s'explique ensuite sur les rapports qu'il a eus avec la Banque de France et la convention qu'il a conclue avec cet établissement en ce qui concerne les bons du Trésor. Il répond ensuite aux diverses observations qui lui sont présentées sur les art. 5, 6, 7, 12, 15, 19, 20 et 26 par M. M. Linilhac, Couron, J. Sires, Donner, Chastenet, Toussier, Dreyfus, Bérard et Henry Michel.

M. le Ministre se retire.

La séance est levée à 6 heures.